

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DU CONSEIL EXÉCUTIF DE LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT**

**Alain GIBEAULT  
Josiane CHAMBRIER-SLAMA**

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement assure la cohérence des orientations politiques quant à l'organisation de la formation au sein des deux Instituts (Paris et Lyon) auxquels il faut ajouter le Centre de Formation du Sud-Ouest, rattaché à l'Institut de Paris.

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement est composé statutairement du Président (Alain Gibeault) et du Secrétaire (Josiane Chambrier-Slama) élus, auxquels s'ajoutent de droit les Directeurs des deux Instituts, Annick Sitbon pour Paris et Emmanuelle Chervet pour Lyon. Assistent par coutume aux réunions du CECE les deux co-Directeurs du Centre de Formation du Sud-Ouest (Bernard Bensidoun et Jean Picard) ainsi que des invités choisis au sein de la Commission d'Enseignement : le Président de la SPP (Denys Ribas) et deux Conseillers (Sylvie Faure-Pragier, Bernard Brusset).

La Commission d'Enseignement s'est réunie sept fois au cours de l'année 2016, dont 5 sous notre mandature :

- |                |  |
|----------------|--|
| - 06 février   | Commission d'Enseignement                      |
| - 19 mars      | Commission d'Enseignement                      |
| - 04 juin      | Commission d'Enseignement                      |
| - 18 juin      | Commission électorale                          |
| - 17 septembre | Commission d'Enseignement                      |
| - 26 novembre  | Commission électorale                          |
| - 10 décembre  | Journée des formateurs + Commission électorale |

### **1 / La réunion du 6 Février 2016 s'est tenue sous la mandature précédente (Thierry Bokanowski et Bernard Bensidoun) et a abordé trois thèmes**

- Lecture par Thierry Bokanowski de la Lettre de Paul Israël du 8 janvier 2016, suggérant un additif aux principes de la formation retenus par Freud en 1922, pour tenir compte de l'évolution de nos pratiques et des méthodes variées que nous utilisons. Décision de ne rien modifier pour le moment.
- Intérêt d'un « Titulaire formateur interlocuteur » proposé aux Aef dès le début du cursus. Avis favorable à l'unanimité à main levée.
- Suite de la Journée des Formateurs: « L'analyse avec l'enfant et l'adolescent ». Accord unanime de la CE pour expérimenter une formation à l'analyse d'enfant selon les modèles des deux filières COCAP et COPEA, ce qui aurait également valeur de recherche. Un point sera fait dans deux ans.

### **2/ La réunion du 19 mars a été consacrée à l'élection du Comité Exécutif de la Commission d'Enseignement et du Comité de Direction de l'Institut de Paris**

**CECE :**

Président : Alain Gibeault

Secrétaire : Josiane Chambrier-Slama

## **Institut de Paris :**

Directrice : Annick Sitbon

Secrétaires de la Commission du cursus : Christine Bouchard et Ellen A. Sparer

Secrétaire de l'Enseignement : Laurent Danon-Boileau

### **3 / Au cours de la réunion du 4 Juin 2016 les nouveaux Président et Secrétaire du CECE ont présenté leurs projets pour l'année**

Le nouveau président du CECE, Alain Gibeault, analyste formateur depuis de très nombreuses années, et Josiane Chambrier-Slama, secrétaire de la CE, formateur depuis 2015, souhaitent apporter, pour l'un son expérience, et pour l'autre porter un regard neuf sur la situation de crise dans la transmission.

Cette crise avait fait l'objet de réflexions par Thierry Bokanowski (Président du CECE), Annick Sitbon (Directrice de l'Institut de Paris), Françoise Brette (Directrice de l'Institut de Lyon) et Denys Ribas (Président de la SPP) à l'Assemblée générale du 13 mars 2016. Il a alors été rappelé un certain nombre de conclusions préoccupantes : la diminution progressive du nombre des analystes en formation, les difficultés pour les analystes en formation à trouver des patients pour leurs supervisions, le vieillissement de la population des analystes en formation, la longueur de la durée de la formation, la diminution du nombre des analystes formateurs, le vieillissement de la population des formateurs. Il s'agissait pour le CECE d'envisager des solutions pour tenter d'inverser ces courbes négatives en profitant pour innover de l'installation dans nos nouveaux locaux.

Plusieurs pistes de réflexions ont été reprises ou avancées :

- La nécessité d'apporter un soutien davantage individualisé dès le début de la formation, en appliquant la proposition déjà acceptée d'un interlocuteur.
- Le problème de l'isolement de nombreux AeF au cours de leur formation et l'intérêt de proposer un enseignement au sein de groupes de travail différents des séminaires.
- Le rapprochement des analystes en formation avec les membres de la SPP de leur aire géographique.
- Une coordination entre l'Institut de Paris et les institutions faisant partie du pôle psychanalytique dans le 13<sup>e</sup> (CCTP, Centre E. et J. Kestemberg, IPSO, Centre Alfred Binet) pour, selon le modèle de l'expérience lyonnaise du Centre d'écoute et d'informations psychanalytiques (CEIPSY), aider les jeunes collègues à trouver des patients de supervision.
- Réfléchir aux conditions de candidature de Membres titulaires à la fonction de formateur afin d'endiguer la diminution en nombre des formateurs, problème majeur pour l'évolution de notre Société.
- Réfléchir aux problèmes rencontrés au moment de l'intégration dans leur pays par les collègues étrangers, une fois obtenu leur fin de cursus et devenus Membres de la SPP.
- Poursuivre le travail de sensibilisation à la psychanalyse auprès des psychologues et des psychiatres pour favoriser les demandes de formation dans nos Instituts. À côté du séminaire Jean Cournut, des conférences publiques, des groupes de Pratiques cliniques, de la collaboration avec la COPEA, ne faudrait-il pas organiser des sessions de formation payantes, sur un week-end, visant spécifiquement les jeunes psychiatres et psychologues ?

- Réfléchir aux conditions permettant à ces jeunes collègues d'acquérir aussi une expérience de la psychothérapie psychanalytique.

Au cours de cette réunion, la CE a confirmé les deux propositions suivantes :

- 1) La mise en place d'un **réfèrent facultatif** dès le début du cursus avec un membre formateur actif ou honoraire afin de permettre aux AeF de mieux se repérer dans les enjeux et les choix relatifs à la formation. Ce réfèrent serait différent du *coordinateur* nommé parmi les membres formateurs actifs lors de la fin du cursus, dont le rôle est de rencontrer l'AeF pour recueillir les informations relatives à sa formation, en particulier dans le choix des séminaires et enseignements suivis. Trois noms seront proposés à tous les candidats, choisis pour chaque unité dans la sous-commission opposée ; ils ne seront ni les superviseurs, ni n'appartiendront au Comité de Direction de l'Institut. Cette proposition concerne principalement les AeF de l'Institut de Paris dont le nombre (203 en 2016) exclut un suivi plus individuel, contrairement à l'Institut de Lyon, dont les AeF sont davantage soutenus en raison de leur plus petit nombre (33 en 2016) et de leur rencontre hebdomadaire chaque vendredi.
- 2) La création de **Groupes de travail facultatifs** d'une quinzaine d'analystes en formation, qui se retrouvent régulièrement pendant au moins trois week-ends par an (samedi toute la journée et dimanche matin), pendant trois ans, dans des rencontres théorico-cliniques animées par deux analystes formateurs. Cela donnera l'occasion de créer un enseignement à la fois théorique et clinique sur les concepts fondamentaux de la psychanalyse, de permettre à chaque AeF de faire une présentation clinique et de favoriser une solidarité entre AeF et des liens avec des formateurs, différents de l'expérience des supervisions et des séminaires.

Différentes questions ont été également abordées relatives à la reconnaissance et au soutien des AeF :

- 1) Après discussion sur l'intitulé de la liste des AeF sur le site de la SPP, il a été décidé d'utiliser les termes suivants : **Praticiens admis à l'Institut de Paris** et **Praticiens admis à l'Institut de Lyon**.
- 2) La Commission d'Enseignement est unanimement d'accord avec le président de la SPP pour une recommandation forte à tous les membres de prendre un ou deux cas d'analyses de jeunes candidats potentiels à un tarif peu élevé. Cette recommandation ne doit pas pouvoir être confondue avec une pré-sélection et évitera le renvoi de la décision au seul analyste. La dévalorisation d'une analyse à prix bas pourrait être évitée par une prescription institutionnelle.
- 3) La Commission d'Enseignement redit son accord pour que des candidats prennent en supervision, individuelle seulement, des cas de psychologues et de psychiatres. S'il se présente que l'analysant demande à être lui-même candidat, alors que l'analyste n'est toujours pas membre de la SPP, la Commission d'Enseignement

n'a pas de prescription à faire sur ce qu'il doit dire à son patient. À lui de trouver sa formule, étant entendu que cette demande doit être élaborée au cas par cas comme analyse du désir de devenir analyste.

#### **4 / La réunion du 18/06/2016 (« Commission électorale ») a vu l'élection de François Richard à la fonction de formateur.**

#### **5 / La réunion du 17 Septembre 2016**

Alain Gibeault a annoncé la nomination de deux conseillers, anciens Directeurs de l'Institut de Paris : Sylvie Faure-Pragier et Bernard Brusset.

Lors de l'AG du 13 Mars 2016, Annick Sitbon avait souligné l'idée que les analystes en formation avaient *besoin d'aide*.

**L'idée d'un référent** avait déjà été évoquée et même votée à la mandature précédente. Il restait à l'appliquer comme c'était déjà le cas pour les analystes en formation étrangers. Nous l'avons généralisé à tous les nouveaux candidats que les responsables des Instituts reçoivent maintenant personnellement dès leur admission au cursus. Cette aide à caractère optionnel, que des membres formateurs honoraires ont aussi accepté de donner, diffère de la fonction de superviseur et de celle de coordinateur à la fin du cursus. Pour mesurer les résultats, il est prévu un bilan au terme d'une année d'expérience.

**Un certain nombre de séminaires seront recommandés** lors de l'accueil personnalisé de l'AeF, qui tiendra compte de la formation précédente et de son parcours antérieur : les séminaires de lecture de Freud et d'autres théoriciens, ceux sur les concepts fondamentaux et ceux sur les premiers entretiens. De même, il sera conseillé à l'AeF de prendre contact avec des analystes membres de la SPP de sa région géographique.

**Les groupes de travail théorico-cliniques pour les AeF** ont été mis en place par l'Institut de Paris en Octobre 2016. Ils ont rencontré un certain succès, surtout du fait de leur tenue le week-end et des liens qu'ils favorisent entre analystes de la même génération.

Fin 2016, 27 élèves de Paris et de province étaient inscrits. Ils se répartissent en deux groupes, animés par deux couples de formateurs (15 avec Bernard Brusset et Eric valentin d'une part, 12 avec Bernard Penot et Joyceline Siksou d'autre part) ; un troisième groupe animé par Bianca Lechevalier et Françoise Feder est en préparation.

#### **6 / La réunion du 26 Novembre 2016 (« Commission électorale ») a vu l'élection de Annie-Claude CAMPOS (Institut de Lyon) et de Christine SAINT-PAUL LAFFONT (Centre de formation du Sud-ouest rattaché à l'Institut de Paris) à la fonction de formateur.**

## 7/ La réunion du 10 Décembre 2016 ou « Journée des Formateurs » a été suivie d'une Commission électorale

En raison des questions que nous nous posons à propos de la formation des AeF, nous avons proposé le thème « Réflexions sur les trois modèles de formation » pour la **Journée annuelle des Formateurs** du 10 Décembre 2016. Dans leurs communications introductives à la discussion, Marilia Aisenstein a fait l'historique de la mise en place des trois modèles, Jorge Canestri, Président de la FEP, s'est centré sur les avantages et les inconvénients du modèle Eitingon, et Gilbert Diatkine a évoqué les enjeux politiques relatifs à la diffusion du modèle français à l'étranger. A l'occasion de cette journée, nous avons fait traduire en français et envoyé au préalable à tous les membres de la CE le document publié sur le site Internet de l'API concernant les « exigences de fin de cursus et les conditions d'admission au titre de membre », où sont comparés les trois modèles qui ont été acceptés par l'API en 2007.

A. Gibeault a rappelé que cette Journée faisait suite au Forum sur la formation organisé par la FEP le week-end précédent à Bruxelles, qui s'inscrivait dans cette perspective, puisque le thème en était « Les façons différentes d'accompagner et de soutenir les candidats pendant la formation ». Lors de ces rencontres européennes, l'accord a été unanime pour définir les *buts* de la formation, ce qui se manifeste en particulier dans le premier paragraphe du document de l'API, dont la base conceptuelle est la même pour les trois modèles : il y est souligné « le concept tripartite de la formation : analyse, supervisions et ensemble de cours et de séminaires à visée théorique et didactique ». Ces recherches ont montré dans leur ensemble l'importance de développer des qualités d'écoute et de réceptivité chez l'AeF, tout en laissant la place au doute et à l'incertitude.

La question se pose lors : *comment* pouvons-nous travailler dans nos Instituts afin d'obtenir ces résultats ? Comme l'API a accepté de considérer trois modèles de formation, il était intéressant d'étudier comment chaque méthode pouvait promouvoir ce processus de formation, sans adopter une attitude dogmatique visant à montrer qu'un modèle est meilleur qu'un autre. Il y a des avantages et des inconvénients dans chaque modèle et nos discussions au cours de cette journée ont visé à clarifier ces enjeux de façon à comprendre comment chaque modèle pouvait tirer bénéfice de l'étude des autres modèles et d'imaginer des changements possibles dans chaque modèle.

Une question apparaît dès que l'on distingue différents modèles et que l'on observe leurs applications : il faut tenir compte de la diversité des applications et si l'on peut parler du modèle français, il faut distinguer celui de la SPP et ceux des autres sociétés francophones déjà en France et dans différents pays étrangers. Nos collègues belges et suisses sont très soucieux de ne pas être assimilés au modèle français des sociétés françaises, et en particulier à celui de la SPP ! Il a été aussi rappelé la diversité des applications du modèle Eitingon. La discussion s'est surtout centrée sur les différences entre les modèles français et Eitingon, car le modèle uruguayen est une structure complexe, réunissant des caractéristiques des deux autres modèles, mais ayant surtout pour fonction de limiter le pouvoir des formateurs.

La question se pose alors : comment concilier le développement de l'incertitude à la fois dans l'analyse personnelle et dans l'enseignement de nos Instituts ? Comme il est fréquent d'évoquer que nos Instituts courent toujours le risque d'infantiliser les candidats, quelles seraient les conditions nécessaires pour que nos modèles de formation favorisent l'acquisition de l'incertitude et l'acceptation de l'inconnu propres à l'expérience analytique tout en laissant

une place au rôle structurant de nos institutions ? N'y aurait-il pas toujours une violence possible de nos institutions sur les candidats dans l'idée d'une infantilisation qui les priverait de la liberté nécessaire à l'exercice de leurs responsabilités ? L'évolution des termes utilisés dans nos instituts témoigne de ces questions : nous avons préféré utiliser progressivement le terme de *superviseur* à celui de contrôleur, celui d'*analyste en formation* à celui d'élève. Dans le document de l'API sur les trois modèles, les termes utilisés sont postulants (*applicants*) pour ceux qui font une demande de formation, et candidats (*candidates*) pour ceux qui sont admis. Les Britanniques utilisent aussi le terme d'étudiant (*Student*), qui peut évoquer l'enseignement universitaire.

Nous avons eu l'occasion d'évoquer au cours de notre réunion les différences entre les modèles français et Eitingon. La grande différence entre ces modèles réside dans la séparation stricte entre l'analyse personnelle et la formation proprement dite dans les Instituts du modèle français. Dans le modèle Eitingon utilisé par exemple à la Société britannique, même si l'analyste formateur ne fait plus de rapport sur l'analyse du candidat comme il y a 20 ans, il intervient à toutes les étapes pour donner son accord : demande d'admission, début des cours, première et deuxième supervision.

Par ailleurs si l'on favorise à la SPP le choix optionnel des séminaires, il est bien connu que nos collègues britanniques proposent un enseignement structuré sur le modèle universitaire avec des cours obligatoires et des cours optionnels ainsi que des rapports écrits tous les six mois par les superviseurs. La contrainte institutionnelle est importante, ce qui peut apparaître comme un obstacle à la créativité de l'analyste en formation et à la nécessaire acceptation de l'incertitude. Notre modèle de formation favorise cette liberté de choix et la responsabilité personnelle de l'analyste en formation, mais on sait par ailleurs qu'il laisse plusieurs d'entre eux dans un certain isolement. D'où la décision prise récemment de proposer de façon *optionnelle* le choix d'un *réfèrent* au début du cursus, qui fait suite à celle *obligatoire*, prise antérieurement, d'un *coordinateur* lors de la fin de cursus.

Dans les modalités d'accompagnement par l'institution, la pratique du *cursus suivi* concernait en 2016 environ 38% des analystes en formation à l'Institut de Paris et en 2015 64% à l'Institut de Lyon, ce qui montre bien le besoin de plus en plus important d'instituer une évaluation au cours de la première supervision et de décider de l'accès à la seconde supervision. Mais sans forcément créer l'équivalent de ce que les Britanniques appellent le « *Student Progress Committee* », qui suit régulièrement le parcours du candidat, n'y aurait-il pas la place pour un suivi qui répondrait à l'attente de nombreux analystes en formation pour un soutien plus important ? D'où l'idée d'orienter davantage l'AeF dans le choix des séminaires.

Enfin on peut soulever le problème de l'intégration des analystes en formation dans le suivi de leur cursus et de leur participation en personne dans la réunion de fin de cursus, comme cela peut se pratiquer dans les autres modèles. Il est intéressant de remarquer qu'indépendamment du modèle de référence, les sociétés les plus anciennes comme la SPP et la Société britannique n'invitent pas le candidat à participer directement à leur fin de cursus, ce qui contraste avec la pratique de Sociétés plus jeunes qui n'hésitent pas à le proposer.

L'existence de centres de traitements gratuits pour les candidats (Berlin, Vienne, Londres, Paris) a été rappelé, car il a généré deux types de formation par l'API, gratuite ou à un prix modéré ou très couteuse. Le Centre Jean Favreau refuse de prendre en traitement de futurs

candidats mais on pourrait imaginer que chaque titulaire conduise une analyse à prix réduit après une pré-sélection des candidats comme celle qui existe déjà pour les étrangers.

Enfin à l'étranger le modèle français est considéré comme moins exigeant et parfois plus attractif : analyse à raison de trois au lieu de quatre ou cinq séances par semaine, y compris pour les supervisions, possibilité de faire une analyse avec tout membre de la société, absence de rapports entre l'analyste du candidat et l'Institut, absence de séminaires obligatoires. Par contre il exigerait plus de maturité de la part du candidat.

Les collègues étrangers formés dans nos Instituts deviennent membres de la SPP, mais la question se pose d'une possible intégration dans une société locale dans leur pays, lorsque celle-ci existe. Pratiquement on ne peut pas changer de modèle quand on a fini sa formation alors que normalement il n'y aurait pas d'opposition de la part de l'API à un changement de société. Un changement du règlement de l'API pourrait améliorer la possibilité de passerelles entre les sociétés qui se réclament d'un modèle et les autres.

**La Commission électorale qui a suivi a élu Irina ADOMNICAI (Institut de Paris) à la fonction de formateur.**

## **8/ Les titulaires ayant fonction de formateurs**

**En 2016, le Comité d'Évaluation** à la fonction de formateur était composé de 11 membres tirés au sort, R. Mancini ayant été candidaté par le Comité de Direction de Lyon :

<b>S / Commission 1 :</b>	JM Porte <i>Suppléant : E. Valentin ;</i>
<b>S / Commission 2 :</b>	G. Pragier et S. Faure-Pragier <i>Suppléant : G. Szwec</i>
<b>S / Commission 3 :</b>	C. Jean-Strochlic et C. Gérard <i>Suppléant : M. Bertrand</i>
<b>S / Commission 4 :</b>	J Schaeffer et A. Louppe ; <i>Suppléante : E. Birot</i>
<b>S / Commission 5 :</b>	B. Penot et C. Delourmel ; <i>Suppléant : C. Smadja</i>
<b>S / Commission 6 :</b>	M. Aisenstein et M Babonneau ; <i>Suppléante : F. Coblence</i>

*7ème suppléant : A. Gibeault.*

Le nouveau Comité d'évaluation sera tiré au sort le samedi 18 Mars 2017.

**En 2016, le nombre des titulaires faisant fonction de formateurs** était de 66 dont 56 à Paris et dans le Sud-Ouest, 10 à Lyon. 22 membres formateurs sont honoraires (20 à Paris et 2 à Lyon). Il n'y a pas eu de membre formateur démissionnaire.

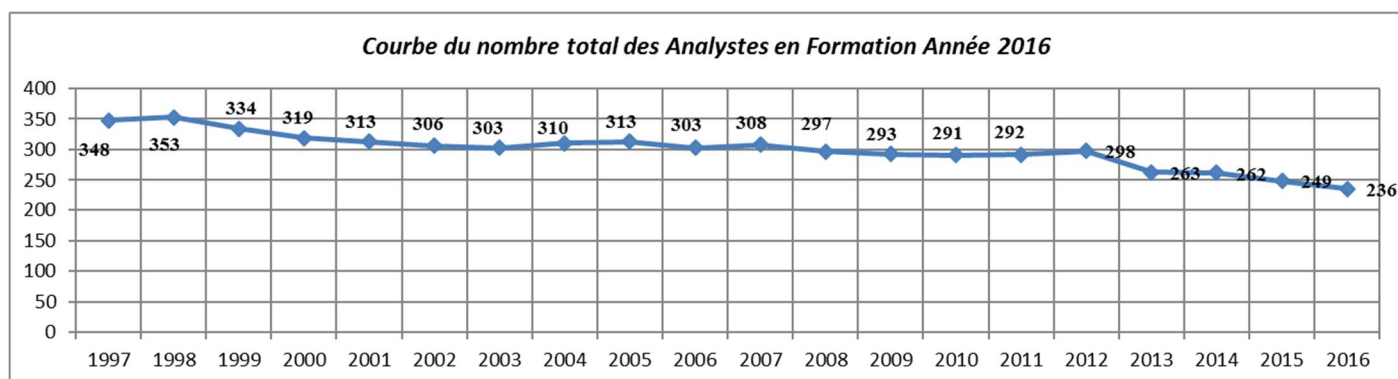
Nous tenons à remercier ceux qui ont renoncé à leurs fonctions pour l'engagement qu'ils ont montré dans la transmission de la psychanalyse aux générations suivantes.

## 9/ Les analystes en formation

Il y a actuellement :

- 236 analystes en formation : 203 sont inscrits à l'Institut de Paris ; 33 sont inscrits à l'Institut de Lyon.
- 1 démission d'un Ancien Analyste en formation, 4 radiations, 4 suspensions et 9 démissions d'AeF.
- 25 candidats entrent dans la catégorie « anciens élèves » (18 paris, 7 Lyon)

### Étude de la répartition des analystes en formation de Paris et de Lyon



### *Répartition du nombre total des analystes en formation de Paris et de Lyon (étrangers compris)*

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Paris	285	286	272	260	255	247	243	256	257	253	255	245	245	243	244	253	221	222	210	203
Lyon	63	67	62	59	58	59	60	54	56	50	53	52	48	48	48	45	42	40	39	33
<b>Total</b>	<b>348</b>	<b>353</b>	<b>334</b>	<b>319</b>	<b>313</b>	<b>306</b>	<b>303</b>	<b>310</b>	<b>313</b>	<b>303</b>	<b>308</b>	<b>297</b>	<b>293</b>	<b>291</b>	<b>292</b>	<b>298</b>	<b>263</b>	<b>262</b>	<b>249</b>	<b>236</b>

## 8/ Les « Fin de Coursus »

- Il y a eu 8 réunions de fin de cursus : 6 à Paris, 1 Sud-Ouest, 1 Sous-Commission 10 et 2 à Lyon.
- 18 cursus ont été clos et validés : 12 à Paris, 6 à Lyon.
- Aucun cursus non validé



## **9/ Les activités institutionnelles des AeF**

En Juin ou Juillet 2017 se tiendront de nouvelles élections pour les représentants de L'IPSO [*International Psychoanalytical Studies Organisation*]. Jusque-là Julia-Flore ALIBERT et Fabienne CORLOBÉ-SALOMON pour l'Institut de Paris, Jean-Baptiste DESVEAUX pour l'Institut de Lyon continueront d'assurer ces fonctions. De plus, à Paris comme à Lyon, des correspondants AeF assurent les liens avec les Unités des Instituts de Psychanalyse. Un congrès de l'IPSO est envisagé pour se tenir à Paris entre septembre et décembre 2017.

## **10/ Projets pour les Commissions d'Enseignement de 2017**

Le Comité Exécutif envisage d'organiser une réflexion sur :

- **Les conditions d'éligibilité des formateurs**
- **Les présentations de fins de Cours.** En principe les formateurs doivent adresser un compte-rendu à l'Institut après un an de supervision, ce qui est fait exceptionnellement. La vérification de la participation aux séminaires devrait être faite en demandant à l'AeF quelques lignes du directeur de séminaire à mettre au dossier.

Nous adressons nos **remerciements** aux Directeurs des Instituts et du Centre de formation du Sud-ouest, à nos conseillers et à tous nos collègues titulaires ayant fonction de formateur pour leur travail au sein des Sous-Commissions.

Nous remercions particulièrement **Mme Caroline Kestens** pour son dévouement et son efficacité dans ses différentes fonctions.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DU COMITÉ DE DIRECTION INSTITUT DE PSYCHANALYSE DE PARIS

**Annick SITBON**

Le Comité de Direction se compose de :

- Annick SITBON, Directrice,
- Christine BOUCHARD et Ellen SPARER, secrétaires du Cursus
- Laurent DANON-BOILEAU, Secrétaire de l'Enseignement.

Il s'est adjoint trois conseillers : Thierry BOKANOWSKI, Jacqueline SCHAEFFER, Eric VALENTIN et un responsable pour les Candidats venant de l'Etranger : Gilbert DIATKINE.

Réélu en 2016, le Comité de Direction commence donc son deuxième mandat de trois ans.

Cette année 2016 a été particulière, marquée par le déménagement rue Daviel. Nous avons, à cette occasion, réalisé que s'étaient entassés dans le grenier de la Rue Saint Jacques, depuis plusieurs années, une quantité importante de dossiers qu'il nous a fallu trier avant de les détruire. Certains membres des anciens comités de Direction, appelés en renfort, sont venus nous aider ce dont nous tenons à les remercier.

## **Le cadre de travail**

Nous avons travaillé de manière collégiale, nous réunissant tous les jeudis avec notre collaboratrice Caroline Kestens, assistante de direction de l'Institut de Paris, et en ayant durant la semaine des échanges par mails ou téléphone.

Une fois par mois la directrice de l'Institut de Paris et sa collaboratrice se réunissent avec le Président et la Secrétaire de la Commission d'Enseignement, Alain GIBEAULT et Josiane CHAMBRIER-SLAMA.

Laurent Danon-Boileau, secrétaire de l'Enseignement, s'est penché sur la mise au point du programme d'Enseignement.

La clarification du courrier et, d'une façon générale les échanges avec l'extérieur (visites au bureau de l'Institut, demandes de renseignements divers) nous ont permis d'apprécier le « paysage » du monde où se recrutent les futurs Analystes en Formation. Christine Bouchard et Ellen Sparer secrétaires du cursus, se sont particulièrement occupées, outre l'organisation du Cursus, de ce point de vue vers le Socius.

Toutes deux travaillent au CCTP ce qui a permis d'établir des liens plus étroits entre l'Institut de Paris et le CCTP ; j'y reviendrai.

Jacqueline Schaeffer et Eric Valentin assistent régulièrement à nos réunions ; Jacqueline Schaeffer assure en outre une présence de représentante du Comité de Direction lors des fins de cursus.

## Les résultats

Cette année encore, nous avons été intéressés par la fréquence des demandes atypiques. La diffusion, grâce au site, des coordonnées de la SPP et de ses Instituts de formation, drainent vers nous des populations variées où les explications figurant sur le site et portant sur nos exigences préalables à la formation, ne semblent pas suffire. Il faut ainsi répondre par des lettres-types ou personnalisées, préciser les coordonnées du site voire rencontrer ces éventuels candidats à la formation.

Je tiens à rappeler ici à tous les membres qu'ils ont une importante responsabilité dans l'analyse des futurs Analystes en Formation. Plus qu'avec quiconque ils doivent être attentifs à un respect absolu du cadre analytique dès lors qu'ils ont sur leur divan des psychologues ou des psychiatres même sans projet initial de formation.

Il n'est pas rare, en effet que posent une demande d'admission au cursus des personnes, quelle que soit leur formation initiale, qui nous précisent avoir fait une analyse à deux séances par semaine, parfois d'une demi-heure chacune ...

Nos Règlements nous font obligation de ne pas examiner ces candidatures, ce qui nous prive peut-être de gens doués chez qui on découvrirait un authentique processus analytique et une bonne compréhension du fonctionnement de l'Inconscient. Le « tout divan » renforce donc nos engagements d'ordre éthique relatifs au cadre.

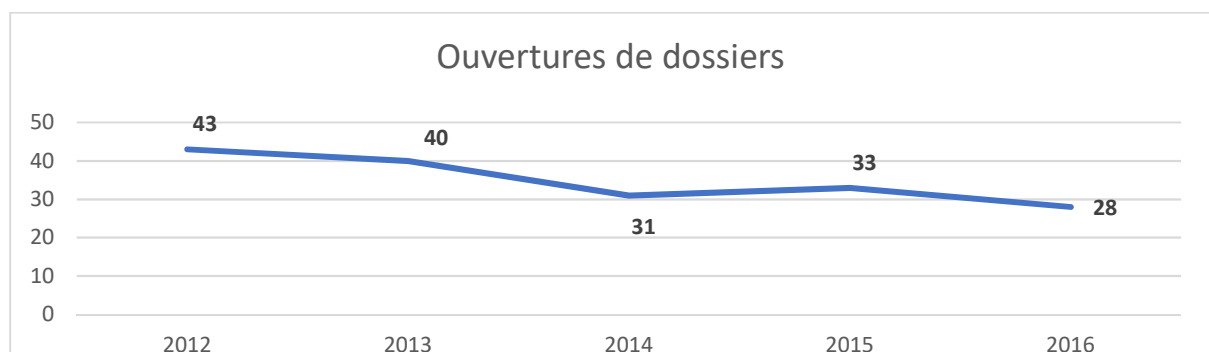
L'âge est aussi à considérer. Les candidats arrivent souvent tard. Si chacun acceptait de prendre en analyse, à tarif adapté, un étudiant en psychologie ou en médecine manifestant pour l'analyse un intérêt précoce, cela permettrait peut-être un rajeunissement des AeF.

De même nous nous interrogeons sur l'exclusion systématique jusqu'à maintenant, des analysés du CCTP, exclusion obéissant à des raisons complexes...nous avons remis cette question en travail.

Si l'on se fonde sur les ouvertures de dossier, l'activité de l'Institut de Paris en 2015 paraît poursuivre son ralentissement.

Il y a eu 28 ouvertures de dossier alors que la moyenne des dix dernières années était de 40. (43 dossiers en 2012, 40 en 2013, 31 en 2014, 33 en 2015...)

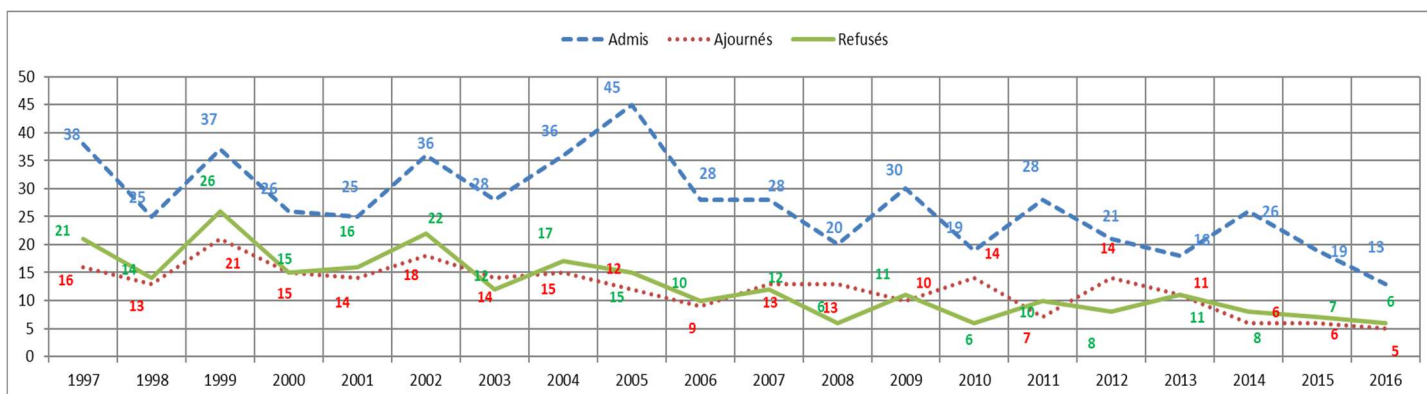
Il est à noter que, cette année, le Comité de Direction est intervenu 4 fois en amont des sous commissions de cursus pour dissuader de se présenter des candidats administrativement acceptables mais particulièrement atypiques du fait par exemple de leur âge ou de l'ancienneté de leur analyse... 4 dossiers ont ainsi été supprimés. Sans ces suppressions il y aurait eu 32 ouvertures de dossiers.



Si on considère le nombre de candidatures évaluées, de candidats acceptés, ajournés ou refusés la proportion reste stable, mais la courbe, depuis un décrochage en 2005 continue lentement à descendre.

Rappelons que, depuis 1995 une nette augmentation du nombre des Analystes en Formation avait été attribuée à l'introduction du « tout divan ». Il était raisonnable de penser que le ralentissement observé depuis 2005 correspondait à la résorption de cet afflux exceptionnel. Néanmoins la courbe poursuit un infléchissement, certes en pente douce mais indubitable.

### *Evolution de 1996 à 2016 Sud-Ouest et Sous-Commission 10 compris*



## **Les admissions au cursus en 2016**

A Paris : il y a eu, en 2016, 12 réunions des sous-commissions d'admission au cursus (9 à Paris, 2 au Centre de formation du Sud-Ouest et 1 dans la sous-commission n° 10)

Au cours de ces réunions 38 dossiers (28 à Paris, 7 Sud Ouest et 3 Sous Com 10) ont été examinés, correspondant à des demandes d'admission au Cursus, mais aussi à des accès à la deuxième supervision lors des cursus suivis ou des cas particuliers. La moyenne sur les 10 dernières années est de 40.

Les résultats sont les suivants :

Admis	: 13
Ajournés	: 5,
Refusés	: 6

En décembre 2016, 20 candidatures étaient en attente de la réunion d'admission : 17 à Paris (dont 4 visites terminées et 2 dossiers de 2015), 2 dans la sous-commission 10 dont 2 visites terminée) et 1 dans la Commission du Sud-Ouest.

Sur l'ensemble, au 31 décembre 2016, 78 AeF sont en cursus suivi (61 à Paris, 10 Sud-Ouest et 7 Sous Commission 10) ce qui représente 38% de l'ensemble des AeF de l'IPP.

Nous sommes en train d'étudier dans quelle mesure la pratique du cursus suivi permet une meilleure appréciation des qualités d'un candidat. Il est à noter que cette pratique, ancienne « supervision d'essai » devait permettre d'interrompre un cursus quand l'engagement dans ce dernier était manifestement une erreur.

Mais le temps mis actuellement par la plupart des AeF pour trouver un cas de supervision rend cette possibilité exceptionnelle. Comment, en effet, dire à quelqu'un qui est à l'Institut depuis plusieurs années, qu'il doit abandonner son projet ?

Nous avons envoyé à tous les AeF admis en cursus suivi et ne faisant pas l'objet d'une demande d'accès à la deuxième supervision, une lettre leur demandant de préciser l'état de leur cursus. Nous sommes actuellement en attente des résultats.

De plus, Christine Bouchard et Ellen Sparer se sont penchées sur un projet de véritable « suivi » des AeF quel que soit leur mode d'admission.

Deux nouveautés ont été mises en place cette année : la désignation, pour chaque nouvel AeF d'un « référent » qui le suivra tout au long de son cursus. Le référent est un membre formateur mais peut faire partie des membres honoraires (Décision votée par la Commission d'Enseignement). Chaque AeF pourra faire appel à lui tout au long de son cursus en cas de difficulté mais aussi pour solliciter un conseil... le tout de manière libre.

Deuxième point : chaque nouvel AeF dès son admission, est reçu par un ou plusieurs membres du Comité de Direction. Cela permet de les connaître, d'évaluer leurs problèmes spécifiques, de leur expliquer l'organisation de l'enseignement, la priorité de certains séminaires, l'existence de groupes de travail, l'organisation des supervisions, le rôle et la nécessité de l'auditorat...et bien sûr le rôle du référent que nous leur désignons.

Enfin nous avons cette année essayé de répondre à la demande principale des AeF qui était de les aider à trouver des patients de supervision. Christine Bouchard et Ellen Sparer travaillant toutes les deux au CCTP ont travaillé pour resserrer les liens entre le CCTP et l'Institut de Paris. Cela a permis d'orienter des patients relevant de l'analyse vers des AeF en quête d'un patient de supervision. Ce rapprochement CCTP/IPP, le CCTP retrouvant pour une part sa vocation initiale, doit se poursuivre. Pour autant il ne résoudra pas tous les problèmes que pose aux AeF le manque de patients.

Un projet d'organisation d'un véritable suivi des AeF est en cours d'élaboration.

### **Les fins de cursus en 2016 :**

En 8 réunions de fins de cursus, 6 dans les trois sous-commissions parisiennes, 1 dans la commission du Sud-Ouest et 1 dans la Sous-commission 10 traitant des candidats étrangers), 13 candidatures ont été étudiées. Il y a eu 12 **cursus clos et validés** et **1 non clos** soit :

#### A Paris :

10 cursus clos et validés

#### Pour le Sud-Ouest

1 cursus clos et validé

#### Pour la sous-commission 10 :

1 cursus clos et validé

Il y avait, fin décembre 2016, en attente de la réunion de fin de cursus : 6 candidats (dont 3 pour la sous-commission 10)

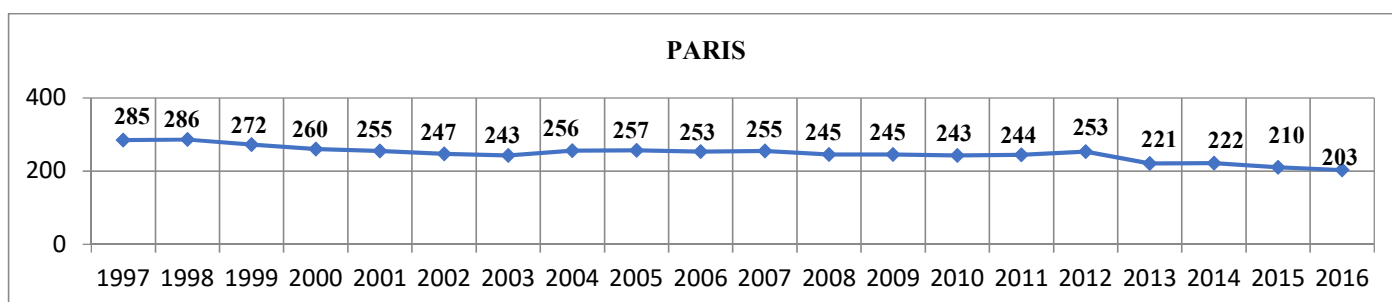
Il est important de noter que les fins de cursus sont équilibrées par les admissions (13 admis / 12 cursus validés).

## Suspensions, démissions

4 suspensions, 2 démissions viennent diminuer le nombre des AeF.

## Nombre total des Analystes en Formation à l'IPP

Il y a en 2016 à Paris : 203 AeF

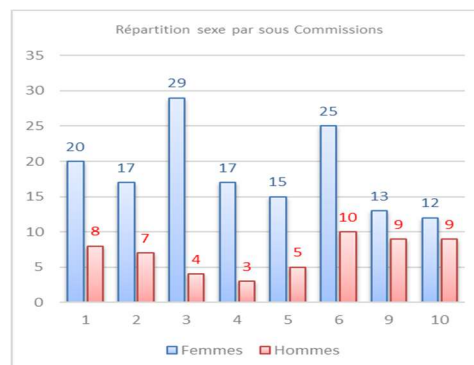
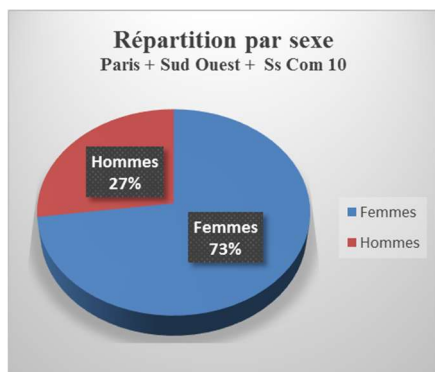


Le nombre des AeF, actuellement rectifié du fait des nombreuses radiations effectuées depuis 2010, semble néanmoins s'orienter à la baisse, mais là encore, la prudence s'impose et il faudra suivre ce nombre sur plusieurs années.

En décembre 2016, il y avait 18 "anciens élèves" (anciens AeF) c'est-à-dire ayant leur cursus validé sans appartenance actuelle à la SPP. Ce nombre est essentiellement et par définition, mouvant. Certains, en attente de leur agrément à la SPP, constituent un groupe transitoire, d'autres, « anciens élèves » depuis des années (parfois des dizaines d'années) forment un sédiment peu mobilisable...il semble néanmoins souhaitable de respecter le choix de ces personnes qui ont parfois des activités importantes au sein de l'Université ou des Hôpitaux et qui tiennent à leur appartenance à l'Institut.

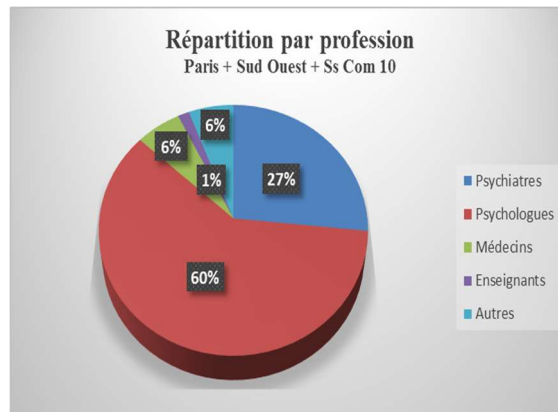
## Répartition selon le sexe :

Sur l'ensemble des AeF relevant de l'Institut de Paris (6 commissions parisiennes + commission du Sud-Ouest + commission 10), 73% sont des femmes, 27% des hommes.



Il est important de noter que le déséquilibre homme/femme s'est encore accentué (2015 : 66% de femmes et 34% d'hommes)

## Répartition selon la formation initiale :



60% sont des psychologues, 27% des psychiatres, enfin 6% sont des médecins, 1% des enseignants, 6% autres.

On peut donc noter qu'il n'y a pas de modifications significatives tant au niveau du sexe que de la formation initiale. L'Analyste en Formation, à l'IPP, est une Femme, Psychologue, âgée d'un peu plus de 50 ans.

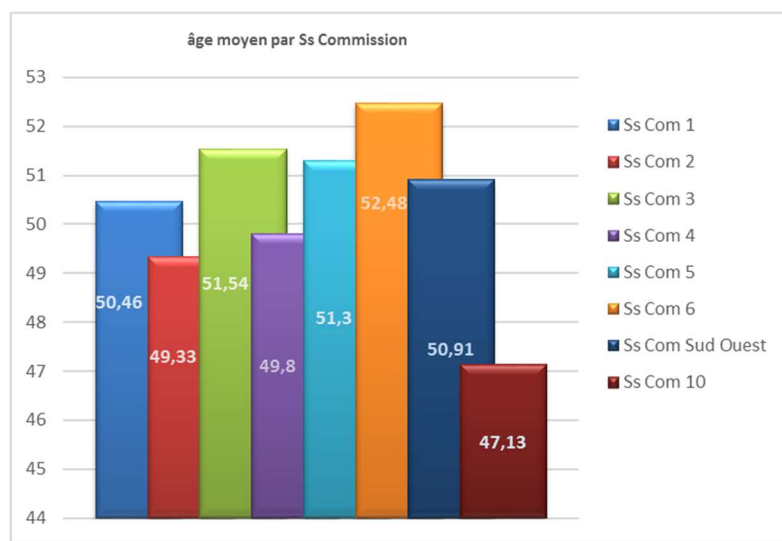
(NB : même la commission 10 a vu augmenter son nombre de femmes psychologues)

## Age d'entrée dans le Cours, Age moyen, Durée de la Formation

La formation dure environs 7/8 ans.

L'âge moyen à l'entrée dans le cursus est de 44,6 ans.

L'âge moyen des AeF est de 50,56 ans



La moyenne d'âge au 31 décembre 2016 toutes commissions confondues est de 51 ans (même la commission 10 tend à rejoindre l'âge moyen de l'ensemble des AeF)

## **Les formateurs**

2 membres titulaires ayant fonction de formateur sont devenus Honoraires en 2016.

3 membres titulaires honoraires ont démissionné.

4 membres titulaire ont été élus à la fonction de Formateur, 2 pour l'Institut de Paris, 1 pour le CFSO, 1 pour l'Institut de Lyon : Il y a ainsi pour l'Institut de Paris 55 titulaires qui assurent les fonctions de Formateur (dont 5 pour le CFSO, 50 à Paris proprement dit...).

C'est là un problème important. La moyenne d'âge des Membres de la Commission d'Enseignement est élevée (71,3 et même 71,73 à Paris) et il n'y a pas suffisamment de membres Titulaires candidats à la fonction.

**Les supervisions dites collectives** ont été proposées au nombre de :

- 17 à Paris,
- 3 à Toulouse,
- 1 à Bordeaux
- 1 à Montpellier
- 1 à Aix en Provence
- 1 a Caen
- 2 à Besançon
- 2 en Bretagne

Il est à noter que 4 d'entre elles s'effectuent à deux superviseurs, en co-supervision.

Mieux savoir ce qui se passe dans les supervisions, particulièrement collectives a été un sujet de préoccupations.

D'une part, nous avons adressé à tous les superviseurs une fiche de renseignements permettant de savoir quel était le nombre de places disponibles (actifs et auditeurs) dans leur supervision afin de pouvoir en informer les AEF.

D'autre part, les AEF signalent souvent des différences entre les superviseurs concernant les règles de la supervision : choix des patients, honoraires des supervisions individuelles etc... Une étude est en cours.

**La formation théorique** (indiquée dans le programme annuel et sur le site) :

A Paris : elle comporte les séminaires hebdomadaires au nombre de 4, 8 deux fois par mois, les autres sont mensuels ou trimestriels

Les séminaires d'enseignement et de formation s'adressant en priorité aux AEF :

A Paris :	
Séminaires d'initiation à la psychanalyse :	5;
Études de textes	7 ;
Clinique et théorie	18 ;
Les pratiques	2,
le CFSO	9
Dans les autres régions :	4



Les formations spécifiques complémentaires à Paris, au CFSO et dans les régions :

Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent :	6
Psychosomatique :	3
Psychodrame	5,

Séminaires d'étude et de recherche des membres titulaires dans leur fonction de formateur : 2

On compte donc au total une soixantaine de séminaires dans le cadre de l'Institut de Paris, auxquels on peut ajouter les séminaires dans le cadre des activités scientifiques de la SPP et les formations et enseignements dans les institutions de soin : 10, Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent : 2.

Notons que les Analystes en Formation sont demandeurs de séminaires de lecture de Freud.

Cette année, à l'initiative d'Alain Gibeault ont été mis en place des groupes de travail théorico-clinique se déroulant sur trois week-end par an. Chaque groupe comporte 2 formateurs et un nombre d'AeF pouvant aller jusqu'à 15. Deux groupes ont débuté à la fin de cette année : le premier animé par Bernard Penot et Joyceline Siksou, le second par Bernard Brusset et Eric Valentin. Un troisième animé par Bianca Lechevalier et Françoise Feder est envisagé.

C'est une activité qui débute mais qui a entraîné un vif intérêt chez les AeF.

Un atelier d'écriture a été initié par Françoise Coblenca, directrice de la **RFP** pour stimuler, chez les AeF l'envie d'écrire des articles psychanalytiques. Le désir d'y assister a même gagné certains membres. La question est en discussion.

Dominique Cupa, secrétaire Scientifique adjointe du CA a convié quelques analystes en Formation ainsi que des membres du Comité de Direction à l'aider à élaborer un projet de « **e-learning** ».

Le choix des AeF s'est porté sur des entretiens cliniques enregistrés à l'ASM 13 il y a une trentaine d'année. Après consultation du Président de la Commission d'éthique de l'ordre des médecins le projet a pu être réalisé.

Lors du **76<sup>ème</sup> congrès des psychanalystes de langue française** à Bruxelles, des ateliers cliniques dans quatre groupes de 15 ou 20 analystes en formation de divers pays, ont été organisés par les représentants de l'Ipso. Cette formule a rencontré encore une fois un vif succès.

Le Colloque « **Rencontres de la SPP** » a eu lieu de nouveau cette année. Il a permis une rencontre fructueuse entre les AeF venus de la France entière et les membres du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement. Malheureusement cette réunion a été programmée à une heure trop tardive pour que les AeF des Régions puissent être présents en nombre suffisant.

### **Les correspondants des unités sont :**

Unité 1-2 : Chantal BOURSAUX et Eléonore GALIANA-MINGOT

Unité 3-4 : Adriana KOREN et Marika POLLET-BOURDALOUE

Unité 5-6 : Isabelle PRIVEY et Natalia RACHMANIS VERSPYCK

L'IPSO international a pour représentants élus pour deux ans : Julia-Flore ALIBERT, et Fabienne CORLOBÉ-SALOMON et Jean-Baptiste DESVEAUX pour l'Institut de psychanalyse de Paris et Lyon.

Je tiens à remercier ici chaleureusement mes collègues du Comité de Direction, mais surtout Caroline KESTENS, Assistante de Direction de l'Institut de Psychanalyse de Paris, pour sa collaboration, son engagement et ses précieuses suggestions auxquelles il faut ajouter cette année une participation active au déménagement ayant exigé, non seulement une excellente organisation mais aussi des efforts physiques importants.

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DES DIRECTEURS DU CENTRE DE FORMATION DU SUD-OUEST**

**Bernard BENSIDOUN  
Jean PICARD**

L'année 2016 a vu se modifier le groupe des membres formateurs du CFSO, une nouvelle équipe va démarrer en 2017...

-Notre collègue Jacques Miedzyrzecki est devenu membre Titulaire Honoraire de la SPP, et nous le remercions de ce choix qui permet de continuer à profiter encore de son savoir et de son expérience, après tout le travail apporté comme Formateur et membre de notre groupe et du CFSO. Il a accepté de jouer le rôle de référent pour nos jeunes collègues, ce dont nous le remercions.

-La démission de la SPP de notre collègue Michèle Jung-Rozenfarb au mois de décembre, que nous remercions pour tout le travail accompli pendant toutes ces années et qui a permis au CFSO de conserver une belle dynamique.

-L'élection de notre collègue Christine Saint-Paul Laffont en novembre au titre de membre titulaire ayant fonction de formateur.

Nous remercions T. Bokanowski pour sa présence constante à nos côtés en tant que membre extérieur, assurant l'exogamie à notre centre, ses séminaires sont très appréciés par les Aef.

En ce qui concerne les Praticiens inscrits à l'Institut, ils sont au nombre de 22 (10 Bordelais, 12 Toulousains), 2 admissions au cursus ont eu lieu cette année, et il y a eu 1 cursus clos. Ce groupe est très dynamique et des échanges fréquents ont lieu entre Toulousains et Bordelais, les Aef se déplaçant entre les deux villes pour assister à des séminaires ou à des conférences avec une prévalence pour Toulouse où se déroulent plus d'activités, y compris en semaine.

Deux groupes supervisions collectives ont actuellement lieu (J. Picard à Bordeaux et B. Bensidoun depuis le début 2016).

Il est important de souligner que des Aef du CFSO sont aussi en supervision avec des collègues parisiens, le Skype vient au secours de l'exogamie, et que les séminaires de week-end qui ont débuté cette année rencontrent un écho très favorable.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'INSTITUT DE PSYCHANALYSE DE LYON

Emmanuelle CHERVET

Le Comité de Direction de l'IPL élu en 2016 est composé de :

- Emmanuelle CHERVET, Directrice
- François DUPARC, Secrétaire du cursus
- Madjid SALI, Secrétaire de l'enseignement

Il a travaillé dans une concertation régulière par des réunions le vendredi, dans la continuité avec le comité de direction précédent, avec une attention particulière à inciter les analystes en formation à s'intéresser aux activités de la SPP.

## **Quelques données sur l'évolution du groupe des analystes en formation :**

Le nombre d'analystes en formation inscrits à l'Institut de psychanalyse de Lyon au 31/12/2016 est de **33**, en diminution par rapport à l'an dernier (39) : 1 analyste en formation a renoncé à poursuivre son cursus et a demandé à être auditeur libre, 6 AEF ont eu leur cursus clos et validé. Nous avons eu seulement 2 admissions au cursus, ce qui est une diminution notable, et reçu 1 analyste en formation admis par l'IPP. Il y a eu cependant 4 ouvertures de dossiers sur la fin de l'année 2016, non encore étudiées. Il est difficile de tirer des conclusions sur une année et sur des petits chiffres ou chaque unité modifie la moyenne, nous verrons l'an prochain si ce mouvement se confirme. Le temps nous a manqué cette année pour analyser en diagrammes le groupe des analystes en formation, mais sa composition reste assez stable. 7 anciens élèves restent inscrits, 6 d'entre eux sont en voie d'agrément pour devenir membres de la SPP.

**La répartition est la suivante**, en proportions à peu près équivalentes à celles de l'IPP :

- - 25 Femmes (3/4) et 8 hommes (1/4),
- - 25 Psychologues (3/4), 7 Psychiatres (moins de 1/4), et 1 psychomotricienne.

### • **Sur le plan géographique :**

- 18 : Région lyonnaise, 8 : Méditerranée, 3 : Savoies, 2 : Isère, 2 : Autres. Si la proportion d'analystes en formation de Lyon et du Midi reste stable, celle des Savoies a diminué.

Nous ne reprendrons pas ici les résultats de l'enquête effectuée par Françoise Brette, qui restent une base d'analyse précieuse en lien avec celle de l'IPP.

Il nous semble remarquer qu'apparaît une nouvelle population d'analystes en formation, plus jeune mais très inexpérimentée, qui demande l'admission au cursus peu après des études de psycho, parfois effectuées au cours de la pratique d'une autre activité, et dont la pratique clinique est débutante.

Si cela se confirme, il sera nécessaire de penser pour eux une formation préalable, en particulier par des supervisions destinées à consolider leur pratique avant de pouvoir recevoir un cas d'analyse. Cette pratique de la supervision préalable s'installe d'ores et déjà pour certains d'entre eux. La formation doit ainsi tenir compte d'une grande hétérogénéité de la culture analytique initiale et de l'expérience clinique des analystes en formation. Cette constatation vient moduler celle de la difficulté à trouver des cas d'analyse pour l'ensemble des analystes en formation.

### **Activités de la Commission de cursus**

La Commission de cursus s'est réunie à 5 reprises. Elle a étudié seulement 3 dossiers, et a conclu à 1 acceptation, 1 acceptation en cursus suivi, 1 refus. L'IPL a accueilli une analyste en formation ayant été admise à l'IPP. Nous avons aussi utilisé les réunions de cursus pour étudier l'évolution des cursus suivis de façon plus régulière.

Deux réunions de fin de cursus ont eu lieu, en présence d'Alain GIBEAULT, président du CECE et de Josiane CHAMBRIER, secrétaire du CECE. 6 cursus ont été validés.

Le secrétariat du cursus est assuré par l'assistante de direction du Groupe Lyonnais, Madame GUETAT, dont le professionnalisme et les qualités relationnelles sont très appréciés.

### **Le groupe des analystes en formation**

Les analystes en formation ont à Lyon une vie de groupe du fait du regroupement des séminaires sur le vendredi après-midi. Leur organisation autour des correspondants permet d'accueillir les nouveaux arrivants et de faciliter la circulation des informations, aussi bien entre eux qu'avec le Comité de Direction et les instances du Groupe Lyonnais. La liaison avec le Comité de Direction et la Présidence du GLPRA s'effectue par une brève rencontre mensuelle. Les correspondants de Lyon participent aussi, en lien avec le secrétariat, à l'organisation des manifestations ouvertes au public, nous les en remercions.

Les correspondants sont actuellement Françoise ARCHIREL, Pascale JAILLET-SAGE, Sophie ROBERT-BRONNER, Emmanuel AUBERT.

Il y a eu deux réunions d'analystes en formation, auxquelles le Comité de Direction a participé dans un premier temps, et d'autres réunions, entre eux, autour de repas pris en commun.

### **Les formateurs**

Claude Janin est devenu honoraire début 2016. Depuis l'élection d'Annie-Claude CAMPOS le 26 novembre, 10 formateurs en activité sont de nouveau rattachés à la Commission de Cursus de Lyon, 11 en tout participent au programme d'enseignement, ce qui permet de proposer un programme de séminaires intéressant et facilitera probablement le fonctionnement des instances du Groupe Lyonnais. La préoccupation de l'âge des formateurs reste présente cependant pour l'avenir.

2 groupes de supervision collective fonctionnent, ceux de Madjid SALI et Christian SEULIN, un troisième reste ouvert et en voie de renouvellement, celui de Robert MANCINI.

## **Le programme d'enseignement**

10 séminaires de formation réguliers et 2 sous forme de rencontres espacées ont lieu, toujours regroupés sur le vendredi après-midi pour permettre aux analystes en formation éloignés de faire leur formation dans de bonnes conditions. 9 séminaires d'études et de recherches animés par des membres du groupe ont aussi lieu le vendredi. Les analystes en formation sont encouragés à publier leurs contributions dans le bulletin interne du GLPRA, ce qui leur donne ainsi une première ouverture sur l'écriture analytique.

Le séminaire organisé par le Comité de Direction se poursuit, sous une forme un peu modifiée et expérimentale : nous y invitons chaque mois un formateur différent, qui propose un texte à l'avance et une courte bibliographie sur un thème qui lui importe parmi les fondamentaux. Le séminaire consiste surtout en une discussion après une courte présentation de sa part. Nous regrettons que cette année le séminaire n'ait pu avoir lieu qu'une fois par mois, ce qui nous prive de la séance de reprise, au cours de laquelle les analystes en formation pouvaient présenter des exposés plus travaillés, plus écrits. Ils apprécient cependant la possibilité d'être invités à s'exprimer aussi sur un mode de réflexion orale spontané inspiré de leurs lectures et de leur clinique.

Nous avons souhaité cette année renforcer le travail en lien avec les écrits de Freud dans le séminaire du CDI. Cette préoccupation a rencontré celle des membres puisqu'un séminaire de lecture de Freud a été ouvert.

Le séminaire du CÉ.I.Psy animé par Madjid SALI et Geneviève BOURDELLON se poursuit et permet une réflexion en petit groupe sur les premiers entretiens.

Les analystes en formation sont encouragés à participer aux activités scientifiques de la SPP, en particulier les Rencontres, le colloque de la SPP et le CPLF. La diffusion sur le site de la SPP des débats du samedi et de certaines journées d'étude ouvre progressivement d'autres possibilités.

## **Point financier :**

Nous ne disposons pas encore des chiffres de 2016, mais la diminution du nombre d'analystes en formation ne devrait pas les influencer dès cette année, puisque les 6 analystes qui ont validé leur cursus sont encore « anciens analystes en formation » et paient leurs droits.

En conclusion je remercie chaleureusement mes collègues du comité de direction, François DUPARC et Madjid SALI. Je remercie aussi Madame GUETAT pour sa précision et le plaisir des échanges dans le travail avec elle.